PRÉVENTION
SECOURISME
SÉCURITÉ
INCENDIE

PSSI FORMATIONS

TRAVAIL EN HAUTEUR

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes travaillant sur des échafaudages, plateformes élévatrices mobiles de personnes, échelles, escabeaux. Ainsi que toute personne exposée aux risques de chute de hauteur utilisant des E.P.I, de façon occasionnelle ou permanente, dans le cadre de son activité ou de sa fonction.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation. Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Modalité d'encadrement : 1 formateur à jour
Modalité d'animation : Formation théorique et pratique
Modalité d'évaluation : Évaluation formative
Modalité et délai d'accès à la formation : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Être capable de :

- De prendre en charge sa sécurité ;
- De maîtriser les principes et les techniques de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur ;
- De reconnaitre les moyens de protections appropriés aux conditions de travail ;
- D'utiliser les équipements de protection individuelles (EPI) ;
- De mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

PROGRAME

THEORIE

- Appliquer les principes généraux de prévention définis par le code du travail.
- S'informer sur la réglementation concernant le travail en hauteur.
- Différencier les obligations générales de l'employeur et des travailleurs.
- Etablir les responsabilités des différents acteurs en cas d'accidents de travail.
- Sensibiliser à la réglementation et normes spécifiques aux EPI du travail en hauteur.
- Analyser les caractéristiques et règles d'utilisation des échelles et escabeaux, des échafaudages et des plateformes élévatrices.
- Appliquer les consignes de sécurité.

PRATIQUE

- Mettre en œuvre les principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur.
- Utiliser une PIRL, un escabeau et une échelle.
- Vérifier en visuel et porter le harnais ajusté.
- Poser des garde-corps sur une installation pédagogique en hauteur, équipée d'un dispositif de retenue, comportant des différences de niveaux et un espace confiné.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Durée
7 heures de formation

Session
8 candidats maximum

Lieu
5, Avenue des Palmiers
97450 Saint Louis

Accessibilités aux PSH
Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Contact
06 92 54 54 98
secretariat@pssi-formations.re

...

TAUX DE RÉUSSITE
A définir le 31/12/2024

...

TAUX DE SATISFACTION
A définir le 31/12/2024